

Année européenne pour le développement (2015)

2013/0238(COD) - 01/12/2016 - Document de suivi

La Commission présente un rapport au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions sur la mise en œuvre, les résultats et l'évaluation globale de l'Année européenne pour le développement 2015 («AED 2015»).

Pour rappel, l'AED 2015 avait pour principaux objectifs de :

- informer les citoyens de l'Union sur les politiques et actions de l'Union et des États membres dans le domaine de la coopération au développement, en mettant en évidence les résultats acquis;
- encourager la participation directe des citoyens européens et des parties prenantes à la coopération au développement et à l'élaboration des politiques;
- sensibiliser aux avantages de la coopération au développement de l'Union, non seulement pour les bénéficiaires de l'aide de l'Union au développement, mais également pour les citoyens européens.

Principales conclusions du rapport de mise en œuvre : pour élaborer ses conclusions, le rapport se fonde sur une évaluation indépendante laquelle, dans l'ensemble, considère que **l'AED a mis en place une campagne efficiente et efficace, combinant au mieux les contributions de l'UE et des États membres**, impliquant le grand public, notamment les jeunes afin que ces derniers soient plus conscients et mieux informés des enjeux de la politique européenne de développement. Pour rappel, les ressources financières mobilisées pour la campagne représentaient un montant total de 10,6 millions EUR.

Globalement, l'évaluation montre que l'AED 2015 :

- a contribué à renforcer le soutien de l'opinion publique et du monde politique en faveur de la coopération européenne au développement;
- a permis de mieux informer les citoyens sur la politique européenne de développement grâce à une stratégie d'information éclectique associant médias en ligne et sociaux;
- a permis de toucher les acteurs du développement en tant que multiplicateurs, le grand public et en particulier les jeunes, même si plus de ressources humaines et financières supplémentaires auraient dû être mobilisées pour améliorer encore l'approche;
- a mis en place des activités à haute valeur ajoutée en matière de durabilité grâce à la mise en place de nouvelles formes de mobilisation, notamment au moyen de la technique de la communication narrative, du recours à de nouveaux outils ou d'un apprentissage de la communication avec un public nouveau. Dans ce domaine aussi l'évaluation indique que des ressources supplémentaires auraient été nécessaires.

D'une manière générale enfin, le rapport de la Commission indique que grâce à l'AED 2015, l'UE a considérablement amélioré sa capacité de communiquer avec les citoyens européens au sujet du développement.